



# QUALIFELEC LANCE SON TOUR DE FRANCE DES COMMISSIONS RÉGIONALES

**QUALIFELEC**, organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, rencontrera pendant le mois de septembre 2015, dans l'ensemble de l'hexagone, les commissions régionales qui délivrent les qualifications.

Ce tour de France permettra à **QUALIFELEC**, sur 16 étapes, de montrer sa volonté d'optimiser les délais de qualification en s'appuyant encore plus sur les savoir-faire régionaux du génie électrique en France.

A l'occasion de son 60ème anniversaire, **QUALIFELEC** a présenté le nouveau processus de qualification qui sera prochainement mis en place et qui donne une large place aux commissions régionales. Ce sera l'occasion avec ces commissions de faire un point sur ce nouveau processus de qualification.

## Un processus qui évolue

Initialement, **les commissions régionales QUALIFELEC** se réunissaient tous les 4 mois afin d'étudier les dossiers techniques des demandes de qualification des entreprises régionales.

**QUALIFELEC** réorganise son processus avec une rotation mensuelle des commissions de qualification réparties sur 5 zones géographiques à partir de janvier 2016.

**L'enjeu est d'optimiser le rythme de traitement des dossiers et de qualifier les installateurs électriciens sous un 1 mois.**

## Un rôle régional renforcé

Chaque commission réunit **les 3 collèges de Qualifelec**. Ils représentent les intérêts des professionnels, des clients-utilisateurs et des institutionnels. Ils leur incombent l'examen des dossiers en vue de l'attribution des qualifications sous la responsabilité d'un Président de séance. La Commission s'appuie sur les experts et les avis départementaux pour qualifier les entreprises.

**Chargées de veiller au respect des règles de fonctionnement, de faire appliquer les procédures et exigences des référentiels de qualification, les commissions sont des organes essentiels au bon fonctionnement de QUALIFELEC.**



## Ce Tour de France nous permettra de présenter également les nouveaux référentiels que nous avons inscrits dans nos QUALIFICATIONS.

**L'électricité est un marché en permanente mutation avec l'apparition de nouveaux métiers et de nouveaux référentiels. QUALIFELEC** révisé et modernise ses référentiels de qualification afin d'offrir une meilleure visibilité aux entreprises sur le marché. **La mention RGE en est un parfait exemple :**

La mention RGE de Qualifelec a été clarifiée pour correspondre aux 4 domaines des travaux RGE inscrits dans le moteur de l'ADEME :

- **L'équipement électrique hors ENR** est accessible par les 3 qualifications Logement-commerce-petit tertiaire, Moyen et gros tertiaire-industrie et Chauffage électrique.
- **La ventilation** est accessible par les 3 qualifications Logement commerce petit tertiaire, Moyen et gros tertiaire-industries et Ventilation.
- **La pompe à chaleur** est accessible par les 2 qualifications Pompe à chaleur, Chauffe-eau thermodynamique.
- **Le Panneau photovoltaïque** est accessible par la qualification Solaire photovoltaïque.

Rappelons que **QUALIFELEC**, dont la création remonte au 1er juillet 1955, est le seul organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, agissant sous protocole d'état qui permet aux particuliers, aux donneurs d'ordre privés ou publics de sélectionner en toute confiance les professionnels compétents pour l'exécution de leurs travaux.

Prochaines commissions régionales :

- Le 08/09/2015 à Chartres, Dax, Villeurbanne.
- Le 09/09/2015 à St Maximin.
- Le 10/09/2015 à Béziers.
- Le 11/09/2015 à Angoulême.
- Le 16/09/2015 à Rennes.
- Le 23/09/2015 à Angers.
- Le 24/09/2015 à Colmar et Clermont-Ferrand.

À propos de Qualifelec.

QUALIFELEC fut fondé en 1955, à la demande des pouvoirs publics, pour créer un système officiel d'agrément et afin de renseigner les utilisateurs sur la capacité technique des entreprises d'électricité. Association loi 1901, QUALIFELEC est le seul organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, agissant sous protocole de l'État (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité en charge de la construction).

Contacts Presse :

QUALIFELEC - Alexandra Del Medico  
Tél : 01 53 06 65 20  
Mail : adelmedico@qualifelec.fr

AGENCE DM&A - Mélanie Lecardonnel.  
Tél : 01 30 70 68 89  
Mail : melanielecardonnel@agencedma.fr